



## VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 2 octobre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
 Nombre de conseillers présents : 31  
 Nombre de procurations : 04  
 Nombre de conseillers votants : 35  
 Date de convocation : 26 septembre 2017  
 Date de publication : 10 octobre 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
 Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
 Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
 Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme  
 Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET, M.  
 Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.  
 Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle  
 DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON,  
 Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme  
 Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M.  
 Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme  
 Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
 SERMIER

**Référence**

N° 17.02.10.106

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Dénomination de voie :  
 lotissement « Clos de  
 Valcombe »

**Secrétaire de séance**

Sylvette MARCHAND

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Sevin KAYI à M. Philippe JABOVISTE  
 Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Catherine DEMORTIER  
 Mme Laetitia CUSSEY à M. Pascal JOBEZ (jusqu'à la DCM 17.02.10.109)  
 M. Jean-Claude WAMBST à Mme Françoise BARTHOULOT

**Rapporteur**

Catherine DEMORTIER

**Conseillère absente en cours de séance :**

Mme Justine GRUET (DCM 17.02.10.110)

Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la S.C.I. Les Beaux Ares domiciliée à Dole a obtenu l'autorisation de créer un lotissement de six lots sur un terrain d'environ 8000 m<sup>2</sup> desservi par la rue du Bizard. Préalablement, le Conseil Municipal avait approuvé le 30 juin une convention selon laquelle la Collectivité s'engageait à incorporer dans son patrimoine les équipements communs de l'opération après leur entière et parfaite réalisation.

Afin d'affecter une adresse précise aux futurs lots à céder et aux pavillons qui y seront édifiés, il y aurait lieu de baptiser leur voie de desserte.

Vu la proposition de la commission « Aménagement de la Ville » du 27 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **BAPTISE** la nouvelle voie du lotissement « Clos de Valcombe » : Pierre de Coubertin.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- Direction des Services Techniques
- SCI Les Beaux Ares – M. Serge Roux – 188 avenue J. Duhamel – 39100 DOLE
- Pôle Topographique de Gestion Cadastre – Centre des Finances Publiques – 2 rue Turgot – 39033 LONS LE SAUNIER Cedex
- Services des Impôts des particuliers – 136 avenue Léon Jouchaux – 39107 DOLE Cedex
- INSEE Franche-Comté – 8 rue Louis Garnier – 25000 BESANCON

Fait à Dole, le 2 octobre 2017  
 Pour extrait certifié conforme,  
 Le Maire,

  
 Jean-Baptiste GAGNOUX  


# Dénomination de voie Lotissement « Clos de Valcombe » »

